

# Endettement et surendettement des ménages

17	
SOMMAIRE	
Page	
Avis adopté par le Conseil économique et social au	
cours de sa séance du 26 janvier 2000..... I - 1	
I - SUR LA FIN DES PRODIGES FINANCIERS.....	3
A - UNE FIN DE FINANCEMENT DES BÉNÉFICIAIRES	3
B - UNE FIN DE FINANCEMENT DES BÉNÉFICIAIRES	3
C - LE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS	3
II - LA CONSOMMATION DES PARTICULIERS	3
A - LA CONSOMMATION DES PARTICULIERS	3
B - LA CONSOMMATION DES PARTICULIERS	3
III - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
A - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
B - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
C - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
IV - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
A - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
B - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
C - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
D - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
V - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
A - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
B - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
C - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
D - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
E - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
F - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
G - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
H - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
I - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
J - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
K - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
L - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
M - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
N - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
O - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
P - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
Q - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
R - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
S - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
T - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
U - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
V - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
W - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
X - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
Y - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
Z - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
ANNEXES	3
A - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
B - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
C - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
D - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
E - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
F - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
G - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
H - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
I - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
J - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
K - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
L - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
M - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
N - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
O - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
P - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
Q - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
R - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
S - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
T - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
U - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
V - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
W - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
X - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
Y - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
Z - LA SÉCURITÉ DE LA RELATION PRÊTEUR-EMPRUNTEUR	3
TABLEAU	3

Type de saisine : Autosaisine  
Type de texte : [Avis et Rapport](#)  
Traité par : Section des Finances  
Adopté le : 26/01/2000  
Mandature : 1999-2004

Rapporteur :

Le Duigou Jean-Christophe

[Télécharger le texte](#)

## PRÉSENTATION

L'endettement des particuliers en France est modéré au regard des autres pays développés. Une plus grande diffusion de l'endettement est possible, notamment pour les crédits à la consommation mais une bonne appréciation des risques s'impose afin de limiter le surendettement. Le Conseil économique et social propose d'améliorer la connaissance de ces processus, d'aménager un dispositif de traitement du surendettement et d'améliorer la sécurité de la relation prêteurs-emprunteurs.

Descripteur Eurovoc :

endettement, ménage, crédit à la consommation, établissement de crédit, France